



Janvier 2011

Notre Actu

Toute l'équipe Voiture & co vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 !

Depuis octobre 2010 et suite à une réorganisation, la plateforme de mobilité du territoire Nanterre – Hauts-de-Seine se concentre désormais exclusivement sur l'action « Bougez vers l'emploi ! », et propose ainsi ses services de mobilité aux personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle.

Bougez vers l'emploi ! en chiffres (novembre 2010) :

- **202** personnes accompagnées
- **24** mises à disposition (vélos, scooters et minibus)
- **98** personnes accompagnées en formation mobilité
- Près de **2 000** personnes accueillies sur des animations



Zoom sur ... le parcours d'une bénéficiaire

Mme B. est une jeune femme d'une trentaine d'année, employée dans un commerce en tant que vendeuse et orientée par Emmaüs SOS Famille.

Quelques soirs par semaine, Mme B. finit à 20h, mais elle met plus de 3h pour rentrer chez elle. Mère célibataire avec deux enfants en bas âge, elle n'est jamais chez elle avant 23h. Ce qui engendre tout naturellement des conséquences sur sa vie sociale et le cycle de ses enfants s'en voit ainsi perturbé.

Alarmée par cette situation instable autant pour l'employeur que pour l'employée, Emmaüs SOS Famille a fait appel à la plateforme Bougez vers l'emploi ! pour trouver une solution mobilité et ainsi pallier à cette problématique. Cette jeune femme a donc été reçue par le conseiller mobilité de la plateforme, Romain CHIARADIA, qui a mis en place le service de Transport Micro Collectif.

Depuis, Mme B. gagne plus d'une heure trente sur son trajet les soirs où elle finit tard. Elle a plus de temps à consacrer à ses enfants qui retrouvent un rythme de vie plus sain. Cette solution est une des réponses intermédiaires et temporaires qui lui est proposée en attendant le passage du permis de conduire.



Bougez malin !

Des changements dans le code de la route !

De nouvelles dispositions, concernant les conducteurs de **scooters**, les **cyclistes** et les **piétons** ont été introduites dans le code de la route par un décret publié le 16 novembre dernier au Journal Officiel. Plusieurs d'entre elles sont déjà entrées en application ou le seront dès le 1er janvier 2011.

Voiture & co, association qui lutte pour la mobilité de tous en toute sécurité et pour le partage de la rue, salue cette initiative de la Sécurité routière, visant à sécuriser l'usage des deux-roues motorisés ou non, et à renforcer les droits du piéton.

4 mesures nouvelles sont mises en place :

- une formation de sept heures obligatoire pour conduire un deux-roues (de 50 à 125 cm³ et tricycle à moteur de 50 cm³),
- une amende de 135 euros pour les conducteurs d'un cyclomoteur débridé,
- le « tourne-à-droite » au feu rouge autorisé pour les cyclistes, à certains carrefours signalés par un nouveau panneau (le maire décidera de sa mise en place à des intersections choisies présentant toutes les conditions de sécurité),
- obligation des véhicules de céder le passage à un piéton s'engageant ou manifestant de façon claire l'intention de s'engager (par un geste) dans la traversée d'une chaussée, même en dehors d'un passage protégé.

Plus d'infos en cliquant sur [Décret n° 2010-1390 du 12 novembre 2010 portant diverses mesures de sécurité routière](#)

Le saviez-vous ?

Etes-vous écomobiles ? Savez-vous bouger malin ?
Testez vos connaissances avec ces quelques questions...

Question 1 - Plus de la moitié des déplacements urbains en voiture sont inférieurs à...

- a) 3 km ?
- b) 6 km ?
- c) 9 km ?

Question 2 – En ville, quel est le moyen de transport le plus rapide pour parcourir 3 km ?

- a) Le bus
- b) le vélo
- c) la voiture

Question 3 - Le covoiturage, c'est :

- a) Comme le Vélib', mais avec des voitures
- b) Plusieurs personnes qui font le même trajet dans une voiture
- c) Une voiture qui appartient à un groupe de personnes



Question 4 - Quelle économie de carburant peut-on faire en adoptant une conduite souple (écoconduite) ?

- a) 1 à 5 %
- b) 5 à 15 %
- c) 20 à 40 %

Question 5 - L'intermodalité, c'est :

- a) Avoir plusieurs choix de transporteurs pour un même service
- b) Combiner plusieurs modes de transports dans un même déplacement
- c) Se déplacer sans polluer

Réponses : 1/a – 2/b – 3/b – 4/c – 5/b

Voiture & co, c'est aussi ...

Le concours du design de casque !

Suite aux travaux du Forum Européen des Jeunes de Juillet 2009 à Bruxelles, une action phare pour sensibiliser les utilisateurs les plus vulnérables de deux-roues motorisées, les jeunes de 16 à 25 ans, a été mise en place par Voiture & co : le Concours du design de casque, avec pour parrain Yacouba Galle. Les jeunes Français ainsi que leurs pairs de 9 autres pays européens ont été invités à créer le casque de leurs rêves et ainsi à participer à cette action ludique de sensibilisation.



116 jeunes de 14 à 29 ans ont participé : 80% de français et 20 % d'européens : des lettons ! des italiens ! des roumains ! et même des suisses ! Une réelle démonstration de talents et des créations très dures à départager !

Aujourd'hui le public a choisi !

Nous connaissons le podium du "Concours Européen du Design" !

Les jeunes ont voté sur le site www.designtoncasque.com pour élire le graphisme de casque de moto/scooter préféré. Durant 2 mois, ils ont dû départager les 12 finalistes sélectionnés par le jury du Concours et **c'est une jeune française de 20 ans, Lucie Pelletier, qui remporte cette première édition.** Représentant des fleurs dans un esprit très hawaïen, le casque aux tons bleu-nuit a remporté tous les suffrages avec plus de 21% des votes.

Sa réaction à cette victoire ?

"J'étais déjà super fière de faire partie des 12 finalistes, donc là je suis vraiment très heureuse d'avoir gagné le 1er prix. J'adore le graphisme et le design en général, c'est pour cela que j'ai voulu participer au concours. Je trouve aussi le message important de porter son casque, car quand on voit les chiffres des accidents et le fait que les jeunes sont les plus touchés, c'est bien de réagir".

Et en 2011 ?

Design tes gants !

Infos Pratiques

Maison des Associations
11 rue des anciennes mairies
92000 NANTERRE
T : 01 47 24 04 04
nanterre@voitureandco.com



Contacts

Martine BOCCOVI, responsable de plateforme
06 59 59 23 02 - mboccovi@voitureandco.com
Romain CHIARADIA, conseiller en mobilité
06 66 60 69 93 - rchiaradia@voitureandco.com

Nos partenaires



VOITURE&CO FAIT PARTIE DE
LA MANUFACTURE DURABLE
Pôle de conseil et de
services en développement
durable du Groupe SOS.